

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2013

Le vingt cinq mars deux mil treize à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Stéphane GUILHERMET, Maire.

Etaient présents : M. RETUREAU, Mme MARCHAND, Mmes GAILLIARD, BOURGEOIS, adjoints, Mme FREI, MM. DESCHAMPS, LEDUC, GENTIT, Mme CHARBONNIER-MOUNIER, MM. VIAL, BURDEYRON, DAVID, FEUGIER, Mme TROUILLET.

Etaient absents : MM. BELLE, JULLIN, Mme BARBARIN, M. VILLARD,

Secrétaire de séance : Mme BOURGEOIS

Date de convocation : 18 mars 2013

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : Report de la date d'effet de la réforme en 2014

Considérant le surcoût de ce nouvel accueil, dans un contexte économique difficile et face à un budget contraint, compte tenu des recrutements prévisibles et des changements d'organisation des services municipaux qui nécessitent consultations et discussions, considérant l'intérêt de construire un « projet territorial » pour donner un contenu pédagogique intéressant à cet accueil pour les enfants des écoles primaires, le Conseil Municipal, après avoir délibéré : sollicite une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014/2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans l'école communale.

La mise en place de cette réforme devra s'opérer dans le cadre d'une concertation ouverte à plusieurs acteurs : parents, enseignants, associations à but éducatif et la commune.

Vote à l'unanimité.

EAU ASSAINISSEMENT- AMELIORATION DU RENDEMENT DU RESEAU D'EAU

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de continuer le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable. Une nouvelle portion de 700m sera réalisée en commun avec la pose d'un collecteur de rejet pour le SIEG. Ces travaux se situent sur la Commune de St Vérand. Le marché passé selon la procédure adaptée, en application de l'article 35-II 8° du Code des marchés publics, est attribué à l'entreprise TOUTENVERT SAS pour un montant de 89.895,00€ HT soit 107.514,42€ TTC. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite à la fiche de poste proposée pour un troisième poste de secrétaire de mairie, 6 candidates et 1 candidat ayant postulé ont été retenus et reçus pour un premier entretien. 2 candidates ont été sélectionnées pour être prochainement reçues par M. Le Maire et les adjoints. Une répartition des différentes tâches sur les trois postes a été proposée. Une proposition de poste sera présentée lors du prochain Conseil Municipal, suivant le statut du candidat sélectionné.

Recrutement secrétaire : Une demande a été faite auprès du centre de gestion pour assurer le remplacement de notre secrétaire-comptable dont l'absence pour congé maladie est programmée pour fin avril.

BUDGET PRIMITIF 2013

Le maire présente au Conseil Municipal, comme première ébauche de travail, les tableaux récapitulatifs du budget primitif prévisionnel pour 2013. Il s'agit d'une préparation et de documents de travail permettant à chacun de réfléchir aux prévisions budgétaires de la Commune et de l'Eau. Les divers projets pour l'année 2013 ont ainsi été étudiés en détail, pour certains des études seront

indispensables. Les taux d'imposition proposés restent inchangés pour cette année. Le vote du budget primitif se fera lors du prochain Conseil Municipal le 8 avril.

DIVERS

- Différentes commissions se sont réunies dernièrement pour, notamment, la préparation du budget : la commission circulation, la commission travaux ainsi que la commission information-animation. La commission finances se réunira le 2 avril.
- Un logo a été proposé pour représenter notre commune, il a été approuvé à l'unanimité.
- Une proposition de repas-partage, qui pourrait se faire sur le terrain stabilisé du stade de foot, a été adoptée. Chacun apporte son repas ou un plat, salé, sucré ou une boisson et l'échange avec ses voisins, amis. C'est aussi l'occasion de faire la connaissance des nouveaux Salvériens.
- Une proposition a été faite pour l'embauche d'un jeune, de préférence issu de la commune, en contrat civique. Plusieurs missions pourraient lui être attribuées. Le coût pour la commune est de l'ordre de 107€ par mois, pour un contrat de 6 à 12 mois.
- Nous devons envisager de faire appel à une personne pour assurer le remplacement des employés communaux en congés d'été, sur plusieurs semaines. De plus nos employés ont accumulé des heures supplémentaires qu'ils devront également solder, une partie leur est payée, l'autre sera à prendre en congés. Nous pourrions faire appel à un employé communal travaillant sur St Vérand, en contrat à temps partiel sur cette commune, qui nous a fait parvenir sa candidature.
- Dans un courrier récent, Réseau Ferré de France nous proposait la fermeture du passage à niveau PN53, rue des Pivoines, vers la déchèterie. De plus dans le cadre de la réflexion sur le projet de contournement de St Sauveur, le Conseil Général avait aussi émis l'hypothèse de la fermeture d'un des deux autres passages à niveau. Après discussion du Conseil Municipal, notre choix se porterait sur la suppression du passage PN53, passage moins fréquenté, puisqu'il est à sens unique, et aussi considéré comme moins gênant pour les utilisateurs. Il serait alors demandé un passage piétons et vélos, le long de la voie ferrée, reliant cette voie au passage à niveau sur la route d'Izeron.

Fin de séance 22h45

La secrétaire de séance
Philomène BOURGEOIS

Le Maire
Stéphane GUILHERMET